Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien

L'Essentiel

NEWSLETTER PARTENAIRES

N° 11 - OCTOBRE 2023

Assurer le paiement de prestations à bon droit et aider au développement de services aux familles sont deux sujets au cœur du métier des CAF.

Vous êtes acteur du domaine de l'enfance, de la jeunesse, du logement, de l'animation de la vie sociale, et de la sphère sociale au sens large ?

Cette lettre aux partenaires vous est destinée : diffusée 5 fois par an, elle vous permettra d'accéder à notre actualité, de mieux nous connaître, d'identifier les services que nous pouvons vous rendre.

Bonne lecture !

CHIFFRES CLÉS 2022

142 327

PERSONNES COUVERTES

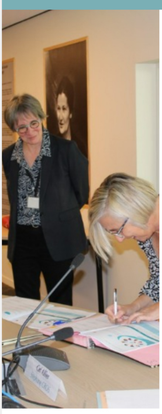

ACCOMPAGNEMENT PARTENAIRES

Signature du Schéma de l'Animation de la Vie Sociale 2023-2027

Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale a été signé le mardi 17 octobre 2023. Il vise à élaborer une politique départementale de l'AVS en renforçant le partenariat afin de mieux agir sur le territoire.

Construit au terme d'un travail collaboratif, **ce schéma fixe 4 priorités** :

- Développer, consolider et pérenniser la structuration de l'Animation de la Vie Sociale ;
- Conforter et favoriser le partenariat dans l 'objectif d'une politique commune de l 'animation de la vie sociale ;
- Accompagner la capacité des habitants à agir ;
- Poursuivre la construction d'outils communs départementaux d'analyse et d'évaluation de « l'utilité sociale » ;

Sont signataires : La CAF, la MSA, la CPAM, la CARSAT, le Conseil Départemental, LA DSDEN, la DRAC, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de l'Allier.

Lire la suite

ACCOMPAGNEMENT ALLOCATAIRES

Le Pass'Sports Allier 2023-2024

Le Pass'Sports Allier est un dispositif inter-partenarial entre le Conseil Départemental, la DSDEN de l'Allier, le CDOS 03 et la Caf.

L'objectif de ce dispositif est de permettre une plus grande accessibilité aux loisirs sportifs en réduisant pour les familles de l'Allier le montant de la cotisation versée au club.

Lire la suite

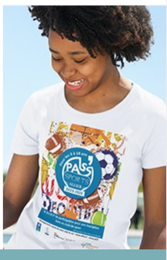

AU 25/10/2023

14,1 JOURS

DELAI MOYEN DE DEMARCHE PRESTATIONS FAMILIALES

Attention aux fausses informations sur les primes ou chèques de la Caf !

Beaucoup de fausses informations circulent sur internet au sujet "d'un chèque alimentaire", "de primes optionnelles" ou "inédites" qui seraient versés par la Caf.

Lire la suite

Devenir animateur vous tente ? La Caf vous aide à financer votre Bafa

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un brevet conçu pour encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants ou des jeunes en accueil de loisirs (périscolaire ou non), en séjour de vacances, en accueil de jeunes ou en accueil de scoutisme.

Lire la suite

ACCOMPAGNEMENT ALLOCATAIRES

Net Social : une avancée pour les bénéficiaires de PPA et de RSA

Lire la suite

Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active et de Prime d'Activité doivent, tous les trimestres déclarer leurs ressources. Cela nous permet de calculer au plus juste les droits de ces deux prestations pour le trimestre à venir. Sur le segment des revenus salariés, nous observons des erreurs, issues le plus souvent d'une mauvaise compréhension de règles déclaratives particulièrement complexes.

A partir du mois de janvier 2024, les bénéficiaires de ces prestations n'auront plus de questions à se poser ou de calculs abscons à faire : une nouvelle ligne de leur Bulletin de Salaire leur permettra de déclarer sans se tromper les montants nécessaires à la valorisation de leurs droits. Cette nouveauté permettra de diminuer fortement les erreurs, et donc les indus sur les droits. Cela permettra aux usagers de mieux gérer leur budget, et de ne pas s'exposer à un déséquilibrage de leur ressources lié au remboursement de sommes perçues en trop.

Première « brique » d'une mécanique plus complète, qui permettra à terme d'intégrer directement ces ressources dans le calcul des droits, le net social n'épuise pas le sujet des obligations déclaratives : pensions en tous genre, indemnités journalières, situation précise des enfants et des conjoints doivent continuer à faire l'objet de la plus grande précision.

Toute simplification des démarches des usagers est bonne à prendre et à saluer. Projet phare de la Convention D'Objectifs et de Gestion qui lie les Caf et l'Etat, le Net Social constitue de fait une avancée incontestable vers plus de facilité administrative et de justesse des droits. Plus que jamais, l'adage Tous les droits et rien que les droits, cher à la branche Famille, trouve sa concrétisation.

Merci d'utiliser la plateforme d'échange "Chapril", plus simple, rapide et sécurisée pour envoyer et partager des gros fichiers.

Lire la suite

Consultez sur **caf.fr** le guide "**Caf, mode d'emploi**" dédié aux **allocataires** de la Caf de l'Allier.

Cette démarche a pour objectif d'instaurer une relation de confiance dès l'arrivée de l'allocataire à la Caf et de faciliter ses démarches en l'informant sur ses droits et obligations vis-à-vis de la Caf.

Consulter le guide

Retrouvez, sur notre site Vies de Familles des informations utiles sur la parentalité, l'éducation des enfants.

Lire la suite

Retrouvez sur **caf.fr** un espace dédié aux **partenaires** de la Branche famille.

Lire la suite

Caf de l'Allier - 9 & 11 rue Achille Roche 03013 Moulins Cedex
Directrice de publication : Frédérique ROYON - Conception : Pôle Communication/Marketing Caf de l'Allier

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien